REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité – Travail – Progrès

MINISTERE DE l'ENVIRONNEMENT, DE l'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

PROJET DE PLATEFORME INTEGREE POUR LA SECURITE DE L'EAU AU NIGER (PISEN)

UNITE DE GESTION DU PROJET

Avis à Manifestation d'Intérêt N°005/MEHA/PISEN/2026 relatif à la sélection d'un cabinet pour la réalisation de l'étude d'impact Environnementale et Social (EIE) et des Plans d'Actions de Réinstallation (PAR) des travaux de construction/réhabilitation des Ouvrages de Mobilisation des Eau (OME) dans les régions de Dosso et Tillabéry des trois (3) sous bassins versants couverts par le PISEN.

N° de Crédit IDA/Portion A : 6990-NE
N° de Crédit IDA/Portion B : 6991-NE
N° de référence : NE-PISEN-545805-CS-CQS

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Plateforme Intégrée pour la Sécurité de l'Eau au Niger (PISEN). Il est prévu qu'une partie du montant de ce financement soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la réalisation de **l'étude d'impact Environnementale et Social (EIE) et des Plans d'Actions de Réinstallation (PAR) des travaux de construction/réhabilitation des Ouvrages de Mobilisation des Eau (OME) dans les régions de Dosso et Tillabéry des trois (3) sous bassins versants couverts par le PISEN.**

2. Les services de consultant (« les Services ») consistent à s'assurer de :

Pour la PHASE EIES

(i) Mener les investigations nécessaires sur le terrain en vue de collecter toutes les données pertinentes nécessaires pour la réalisation de cette étude ;
(ii) Réaliser les consultations utiles auprès des populations locales dans les six (6) sous bassins concernés du projet, ainsi qu'auprès des acteurs concernés ;
(iii) Produire les rapports requis ;
(iv) Organiser une séance de restitution des résultats de l'étude avec les acteurs concernés en vue de la prise en compte de leurs opinions et propositions et de leur implication en phase d'exécution des travaux.

Pour la PHASE ELABORATION DU PAR

Elaborer un Plan d'Action de Réinstallation au niveau des sites pour lesquels les impacts sur les terres, les biens, les revenus ou les moyens de subsistance sont confirmés conformément aux exigences de la NES et la règlementation nationale en la matière.

(Voir les TDRs ci-joint pour les détails via le lien : https://drive.google.com/file/d/1F9OwlApYhB3k7RjBKySuHFBb_Mu2OYPR/view?usp=sharing)

L'Unité de Gestion du projet Plateforme Intégrée pour la Sécurité de l'Eau au Niger (PISEN) invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour la réalisation de la mission.
Il est rappelé aux Consultants intéressés, qu'ils doivent fournir :

- Une présentation de leurs Cabinets/bureaux d'études sur leurs capacités techniques et managériales ;
- Des informations montrant qu'ils sont qualifiés dans le domaine de la mission (expériences générales et spécifiques) accompagnées des attestations de bonne fin d'exécution et/ou extraits des contrats de marchés (page de garde et de signature).

Le Consultant devra notamment :

- ✓ Être légalement constitué et opérationnel depuis au moins dix (10) ans dans les domaines de l'environnement, du développement rural, de la gestion des ressources naturelles ou de l'ingénierie des projets ;
- ✓ Justifier d'au moins cinq (5) missions d'études environnementales et sociales réalisées au cours des dix (10) dernières années ;
- ✓ Avoir réalisé au moins trois (3) missions pour des projets financés par des partenaires techniques et financiers internationaux (Banque mondiale, BAD, UE, agences des Nations Unies, etc.) ;
- ✓ Démontrer en termes d'expérience au moins la conduite de deux (02) missions d'études environnementales dans des projets d'infrastructures rurales, hydrauliques ou agricoles.

Avoir :

- ✓ Au moins trois (3) Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour des projets d'infrastructures hydrauliques, hydro-agricoles ou de gestion de l'eau ;
- ✓ Au moins trois (3) Plans d'Action de Réinstallation (PAR) ou instruments équivalents impliquant l'acquisition de terres ou la réinstallation économique ou physique des populations affectées ;
- ✓ Au moins trois (3) missions d'études environnementales liées à des ouvrages hydrauliques (barrages, retenues d'eau, seuils d'épandage, périmètres irrigués, ouvrages de mobilisation des eaux ou projets de gestion de bassins versants).
- ✓ Au moins une (01) mission réalisée conformément aux standards environnementaux et sociaux des partenaires techniques et financiers internationaux.
- ✓ Une expérience dans des zones sahéliennes ou semi-arides constitue un atout.

3. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.16 et 3.17 du "Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)" de Juillet 2016 révisé en Novembre 2017, en Août 2018, en Novembre 2020, en Septembre 2023, en Février 2025 puis en Septembre 2025 ("Règlement de Passation des Marchés") relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

4. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode : Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (**SQC**) telle que décrite dans les Directives "Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultant" de Juillet 2016

révisé en Novembre 2017, en Août 2018, en Novembre 2020, en Septembre 2023, en Février 2025 puis en Septembre 2025 (“Règlement de Passation des Marchés”).

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l’adresse mentionnée ci-dessous du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00 (heure de Niamey - Niger).

6. Les manifestations d’intérêt écrites en français doivent être déposés à l’adresse ci-dessous au plus tard **le jeudi 12/11/2026 à 16 h 00 (heure de Niamey - Niger)** aux adresses auxquelles il est fait référence ci-dessous sont :

Unité de Gestion du Programme plateforme Intégrée pour la Sécurité de l’Eau au Niger
Quartier Bobiel, Boulevard Muhammad Buhari-Niamey, Niger.
A 150 mètres de la Station d’essence RPS en allant vers BEDIR

À l'attention de : Monsieur le Coordinateur National.
BP : 11 966
Niamey - Niger
Tél : +227 96 96 11 02 / 96 98 11 32

Courriel : à aichatouassouman86@gmail.com ; avec copie : anarzakarah@gmail.com, amadouachille1@gmail.com

NB : Si des dossiers de manifestation d’intérêt sont transmis par voie électronique et qu’un accusé de réception n’est pas envoyé dans les 24 heures ouvrables après leur transmission, le consultant est tenu de relancer toutes les adresses électroniques mentionnées ci-dessus pour vérification.

Le Coordinateur National